



Quelques informations sur l'enlèvement des déchets à Landkreis Calw

Contact

Pour vos questions en français veuillez contacter:

Regina Schwarz, Tel.: 07452 6006-7084

E-Mail regina.schwarz@awb-calw.de

Notre adresse: AWG Abfallwirtschaft Landkreis Calw, Gäuallee 5, 72202 Nagold

Nos ouvertures:

lundi-mercredi 8.00-12.00 et 14.00-16.00; jeudi 8.00-18.30; vendredi 8.00-12.00

et sur rendez-vous

Calendrier pour les dates de l'enlèvement des déchets

Toutes les dates pour tous les villes et quartiers sont résumées dans nos calendriers. Les calendriers sont distribués à tous les ménages et entreprises vers la fin de l'année. En plus ils sont disponibles chez nous, les administrations des communes et sur l'Internet (www.awg-info.de).

Taxe

Les taxes sont les suivants:

„Jahresgebühr“: Taxe qui dépend du nombre des habitants dans un ménage. Avec ce taxe l'AWG finance beaucoup de prestations qui sont indépendant du volume des déchets produits, telles que les poubelles verts ou le soutien des "Recyclinghöfe" (déchetterie avec tri sélectif) et les dépôt de déchets.

„Leerungsgebühr“: Taxe qui dépend du nombre et du volume des poubelles pour déchets résiduels et pour déchets biologiques. Pour les poubelles pour déchets résiduels le taxe dépend en plus de la fréquence des vidages.

Déchets résiduels

Pour les déchets résiduels on peut demander des poubelles (noires) à nous ou aux mairies. Il y a des poubelles avec 60l, 120l ou 240l. Pour les grands immeubles collectifs il y a aussi des volumes de 660l ou 1100l.

Les poubelles **noires** sont pour tous déchets qui ne sont pas recyclable, comme des couches, des serviettes hygiéniques, des balayures, des mégots, litière pour chats, céramique, et d'autres objets en panne.

Les poubelles noires sont vidées tous les quatre semaines, si l'on veut. Les vidages sont enregistrés et influent sur les taxes. Six vidages sont facturés en tout cas.

Déchets biologiques

Pour les déchets biologiques on peut demander des poubelles (brunes) aussi dans les volumes de 60l, 120l et 240l.

Les poubelles **brunes** sont pour restes du repas (seulement des ménages), filtres à café, cartons des œufs, déchets du jardin comme herbe, feuillage, petites branches, en plus pour serviettes en papier et essuie-tout.

Les poubelles brunes sont vidées tous les deux semaines. Les vidages n'ont pas une influence sur les taxes qui est un montant annuel.

Papier, verre et boîtes de métal

Pour ces déchets il y a des poubelles **vertes** de 120l ou 240l. Chaque ménage a le droit d'une poubelle verte gratuite. **Une deuxième est à 15,- € (état actuel 2014).**

Les dates de vidages sont tour à tour pour papier d'une part et pour verre et boîtes de métal d'autre part. Les vidages sont tous les quatre semaines.

Papier : Journaux, revues, prospectus, carton, enveloppes

Verre et boîtes de métal : toutes sortes de bouteilles, aussi de conserves, boîtes, couvercles de métal, papier alu, capsules

Emballages de matière plastique et de matière composite

Pour ces déchets on peut user des poubelles **jaunes** ou des sacs jaunes. Les sacs sont disponibles aux mairies, les poubelles on peut commander chez l'entreprise Remondis (Tel. 0800 12 23 255) qui est seule responsable aussi du vidage respectivement de l'enlèvement.

Quelques exemples : gobelet de yaourt, bouteille en plastique, film plastique, polystyrène, carton de boissons.

Le vidage/l'enlèvement est tous les quatre semaines.